

Quand on lance sa première entreprise, il est fréquent que les fonds investis ne soient pas extraordinaires. Résultat, il faut impérativement limiter les dépenses et se concentrer sur l'essentiel et le plus important pour le développement de la société que l'on vient de créer. Résultat, il n'est pas rare que les créateurs d'entreprises ne louent pas de bureau avant la deuxième année d'existence de leur société. Alors, comment s'assurer que cela n'entrevera pas votre développement ?

Travaillez depuis chez vous



Évidemment, quand vous lancez votre entreprise, au début, vous allez devoir travailler depuis chez vous si vous n'avez pas les moyens de vous payer des bureaux. D'autant plus qu'il n'est pas toujours très judicieux d'investir dans des bureaux excentrés pour économiser sur le loyer. L'intérêt d'une entreprise sera toujours d'être dans un quartier actif et facilement accessible par les clients et les salariés.

Alors, justement, comment faire si vous avez des salariés ? Effectivement, il n'est pas rare que de jeunes start-ups embauchent des salariés avant même d'avoir des bureaux. Dans ce cas-là, favorisez simplement les contrats en télétravail avec des périodes d'essai les plus longues possible pour vous assurer que vous pouvez faire confiance au salarié. Sinon, si vous avez de la place chez vous, installez simplement un ou deux bureaux dans une pièce à part.

Recevoir des clients et des investisseurs

S'il est possible de faire travailler des salariés chez soi, il est difficile de recevoir des clients ou de potentiels investisseurs dans son salon. Pas de panique, il existe des services de [location de salle de réunion](#). Avec un service de ce genre, vous pouvez facilement regrouper autant de personnes que vous le souhaitez pour faire toutes les réunions que vous souhaitez.

Dans certains cas, recevoir un investisseur dans un café ou au restaurant peut être une très bonne

chose. Cependant, quand vous souhaitez lui présenter des documents importants ou lui faire une présentation qui nécessite un peu de matériel informatique, vous avez tout intérêt à miser davantage sur la location de salle de réunion. Cela vous coûtera beaucoup moins cher que d'avoir vos propres bureaux, mais vous permettra de travailler dans des conditions plus professionnelles.

Et les espaces de coworking ?

Le coworking est de plus en plus populaire en France et les espaces de ce genre fleurissent un peu partout dans les grandes villes du pays. Cet essor est évidemment accompagné par celui des start-ups et des travailleurs indépendants, mais aussi des télétravailleurs qui ne supportent plus de rester chez eux.

La formule semble fonctionner, mais il n'y a aucune raison absolue pour vous de vous tourner vers le coworking. C'est à vous de voir si vous n'arrivez pas à travailler et à être efficace depuis chez vous, alors peut-être devriez-vous vous tourner vers un espace de coworking. En revanche, étudiez bien la question, car ces lieux ont un coût qui peut s'avérer très important à la fin du mois.